

Aide à dominante

psychologique

Cette aide est au service de tous les élèves. La psychologue scolaire travaille en collaboration avec les familles et les enseignants.

Elle aide à comprendre les difficultés d'un enfant et contribue à faire évoluer la situation. Elle peut intervenir dans l'orientation scolaire de tous les élèves. Elle apporte, dans un travail d'équipe, l'appui de ses compétences pour le suivi de scolarité des enfants en situation de handicap.

Elle peut proposer une observation en classe, un entretien avec l'enfant et/ou les parents. Elle peut également réaliser des examens psychologiques après autorisation des familles.

Elle fait le lien entre l'école et les partenaires extérieurs à même de répondre aux besoins évalués (orthophoniste, psychologue libérale, Centre Médico Psychologique...).

Circonscription **BLAIN-NOZAY**

Antenne : **Nozay**

**Inspectrice de l'Éducation nationale :
Madame Saliou**

Écoles de l'antenne de Nozay :

Abbaretz

Derval

Jans

La Grigonnais

Marsac

Mouais

Nozay

Saffré

Treffieux

Vay

Coordonnées du RASED de Nozay :

- 11, route d'Abbaretz
44170 NOZAY
- **02 40 79 37 75**
- **rased.nozay@ac-nantes.fr**

RASED

**Réseau d'Aides
Spécialisées**

aux

Elèves en Difficulté



Année scolaire 2025-2026

Qu'est-ce que le RASED ?

C'est un dispositif de l'Éducation nationale dont la mission est l'aide aux élèves qui rencontrent des difficultés persistantes et durables. Il s'adresse aux élèves de la petite section de maternelle au CM2.

Cette aide est engagée après une analyse associant l'équipe du RASED, l'(les) enseignant(s) de la classe et les parents.

L'aide apportée à l'élève est entreprise avec l'autorisation préalable des parents sur le temps scolaire, dans l'école où sont scolarisés les enfants.

Des rencontres régulières avec les enseignants et les parents permettent d'ajuster le projet d'aide aux évolutions de l'élève, de mesurer ses progrès et d'envisager avec pertinence la fin de l'aide.

Les professionnels du RASED travaillent dans la confidentialité.

Les enseignants spécialisés et la psychologue de l'Éducation Nationale ont un travail spécifique, complémentaire de celui des enseignants de classes.

Le lien établi entre ces différents professionnels de l'Éducation Nationale permet d'avoir des regards croisés sur la scolarité de l'enfant et de réfléchir aux difficultés d'apprentissage et aux réponses adaptées.

Sa composition

Aide à dominante pédagogique	Estelle LUCAS
Aide à dominante relationnelle	Mélanie ROPERT
Psychologue de l'Education Nationale	Nina FROGER-CHEVIS

Quelles interventions ?

Aide à dominante

pédagogique

Cette aide s'adresse aux élèves qui rencontrent des obstacles dans la maîtrise des apprentissages fondamentaux. L'objectif est d'amener l'élève à améliorer le fonctionnement de sa pensée et à dépasser les difficultés qu'il éprouve dans ses stratégies d'apprentissage, à en découvrir de nouvelles, à prendre conscience de ses progrès en suscitant l'expérience de la réussite en classe. Elle précise les processus d'apprentissage pour l'élève : pourquoi j'apprends ? comment j'apprends ?

Aide à dominante

relationnelle

Cette aide s'adresse aux enfants qui rencontrent des obstacles pour s'approprier les exigences et les attentes de l'école. Elle a pour objectif de favoriser le désir de savoir, donner l'envie d'apprendre, susciter la motivation scolaire par le détour du jeu. Ainsi l'enfant pourra évoluer vers un statut d'élève concerné par les apprentissages et investi en classe. Ce travail se base sur les outils indispensables à l'élève pour apprendre : la confiance en soi, le respect des règles, la gestion de la frustration, le rapport à l'erreur, le développement de l'imagination, de l'autonomie...